



Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 28 septembre 2024

Hôtel IBIS ROUGE - 82000 MONTAUBAN

Présent-e-s :

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, Présidente
Mme HEINIGER Audrey, Trésorière Générale
Mme PESQUIDOUX Annie, Trésorière

CD 09 : PICAZO Bruno - GARCIA Marie-Françoise

CD 11 : CHEVASSU Jean-Marie

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 31 : LEMANACH Raymond - RICARD Francis

CD 32 : SARRAU Claude

CD 46 : GRAMOND Christian, Secrétaire adjoint

CD 48 : SALESSES Bernard

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce - MARTINEZ Serge

CD 66 : VIRGILI Jean-Pierre, MALFRAY Aurélie

CD 81 : LLORCA Dalila - FABRE Marc

CD 82 : CLEMENT Franck – FACCIN Henri

Absent(e)s Excusé(e)s:

CD11 : NAVARRO William

CD 30 : DONADIEU Alain – CAILLOTO Colette

CD 32 : MALONNI Moise

CD 34 : RIGAUD Jean-Paul - BALLESTER Francis

CD 46 : BAGINSKI Sandrine

CD 48 : FABIE Jean-Marie

Présents à la réunion :

CD 34 : CARO Luigi

CD 48 : DURAND Patrick, Président de la C° Discipline - DURAND Ludovic

CD 81 : JUILLA Alain (Membre de la commission jeunes)

DEBUT DE LA REUNION - 9 heures

1) *Allocution de bienvenue de M. Franck CLEMENT, Président CD82*

Souhaite à toutes et tous la bienvenue à Montauban pour cette réunion et met l'accent sur une ville connue pour être une grande organisatrice de championnats mais aussi une terre de rugby.

Montauban recèle également de magnifiques monuments avec, entre autres, le Pont vieux, le musée Ingres mais aussi d'illustres personnalités natives de cette ville.

Franck remercie également tous les membres du comité régional pour ces 4 années passées ensemble en espérant se revoir encore, dans le futur.

2) *Tour d'horizon de Marie-Madeleine CLAMENS, Présidente du CRO*

Je suis heureuse de vous retrouver aujourd'hui à Montauban pour nos travaux qui en soit, ne seront pas si traditionnels que ça, mais marqués en tout état de cause, par l'intérêt que vous portez à la vie du Comité Régional Occitanie et à son devenir.

Merci à toutes et tous d'avoir pris le temps de vous dégager de vos obligations extérieures pour nous rejoindre.

Je me dois d'excuser les absences, chacun pour des raisons qui leurs sont propres, de :

- Mmes Sandrine BAGINSKI et Colette CAILLOTO
- Mrs William NAVARO, Alain DONNADEU, Moïse MALONI, Jean-Paul RIGAUD, Francis BALLESTER et Jean-Marie FABIE.
- Mrs Patrick BORIES et Patrice REYNAUD, membres de la C° Jeunes, convoqués mais absents car retenus pour le stage d'entraînement jeunes à LACAUNE.

Au cours de ce premier trimestre, nous avons enregistré la démission de notre CTFR, Margot BLANCHARD le 22/07 pour cause de réussite d'examen dans la fonction publique qui l'amènera à travailler à RENNES et la démission le 03/09 de M. Marc NOGARET, de ses fonctions de secrétaire général du CRO pour les motifs dont il vous a fait part et dont je vous laisse seul juge.

A contrario, je salue parmi nous, la présence de Mrs Patrick DURAND, Président de la C° de discipline, Jean-Jacques VIDAL, Responsable de la C° d'arbitrage, Alain JUILLA, Membre de la C° Jeunes avec Serge MARTINEZ, élu du CRO. Ils vous présenteront tout à l'heure leurs actions passées et leurs projets à venir.

Les 8 premiers mois de cette saison 2024, ont été très intenses tant sur le plan sportif qu'administratif, dans un contexte particulier ayant pour toile de fond les élections des Comité Directeurs, clubs, départements, régions et FD. Nous reviendrons plus en détail sur le sujet au cours de vos diverses interventions. J'axerais mon tour d'horizon, sur trois points.

Le premier volet, le point des licences 2024

Notre prévisionnel se voulait optimiste avec 56 000 licences, la réalité est plus euphorisante avec, au 26/09/2024, 59 696 licences soit 3 373 licences de plus que prévu. Ce qui permettra, sur ce seul poste, de renforcer notre budget prévisionnel d'environ 18000€.

L'extraction Geslico sera faite le 30/09 afin d'établir les fiches financières 2024, que la FD s'engage à vous faire parvenir avant le 11 octobre.

Pour mémoire : la FD maintien pour 2024 le versement des indemnités de déplacement aux CD et CR pour leurs équipes qui se sont déplacées aux Championnats de France.

Le second volet, sera dédié au survol de notre activité sportive.

En termes d'organisation

- 6 Championnats de Région :

- Marvejols (48) du 17 au 20 mai
- Revel (31) les 25 & 26 mai
- Armissan (11) les 1^{er} & 2 juin
- Saint-Estève (66), les 8 & 9 juin pour le T JP
- Lacaune (81) les 15 & 16 juin pour le D JP
- Albi (81) pour le D jeunes et le TDP

Le week-end dernier, les 21 & 24 septembre, SAMATAN (32) recevait la finale de CRC JP et en même temps se déroulaient sur 3 sites, à MONTAUBAN, PALAVAS et ALBI les phases de groupe du CRC Jeunes.

Bilan général : une bonne organisation ; une bonne implication des bénévoles et des responsables de clubs. Très bonne restauration dans le respect de notre fourchette tarifaire.

Au cours de ces diverses compétitions, j'ai pu rencontrer des femmes et des hommes aux profils différents mais toutes et tous animés par la volonté de réussir le championnat dont ils s'étaient vu confier la charge. Merci de leur transmettre nos remerciements.

Mais, car il y a un « mais », dans les manquements les plus notoires, il est diversement à déplorer :

- Absence du contrôle des licences avec Geslico à la table de marque
 - Absence du contrôle des boules ou contrôle effectué mais non conforme aux directives arbitrales
 - Absence de contrôle d'alcoolémie
 - Vente et consommation d'alcool par des élus départementaux, à proximité des terrains de jeu, voire dans le local où se trouve la table de marque
 - Manque de soutien des Elus départementaux entre eux, sur les terrains de jeu, envers leurs homologues Délégué-e.
 - Manque de respect du cahier des charges par les CD et par effet de ricochet, des Clubs organisateurs.
- 3 Championnats de France se sont déroulés sur notre territoire Régional : 2 à Castelnaudary, le Triplette vétérans et promotion puis à Fenouillet, la triplette mixte.

De l'organisation aux résultats il n'y a qu'un pas que je franchi allégrement pour souligner le palmarès de vos joueuses et joueurs aux Championnats de France.

A noter :


5 titres de Champions de France

- l'Ariège en individuel féminin
- les Pyrénées Orientales, en TDP junior féminin
- un joli triplé pour le Gers qui s'adjugent le titre de Champion en catégorie triplette vétérans, en triplette sénior masculin et en triplette junior. Du jamais vu, en tout cas pour notre région.

4 titres de vice-champions

- En Individuel féminin pour le Lot
- En doublette sénior masculin pour le Tarn et Garonne
- En doublette mixte, pour la Lozère
- En triplette mixte pour le Gers. Spécificité : Océane MARTIN, Frédéric CAZES et Gérard DELOM s'inclinent en finale pour la seconde année consécutive.

Félicitations à nos brillants sportives et sportifs et à leurs Comités respectifs.

 J'en arrive au 3ème et dernier volet de mon préambule, qui porte sur une rétrospective plus générale et personnelle.

Je tiens aujourd'hui mon dernier CODIR. Je ne reviendrais pas sur les raisons qui ont motivé et confirmé mon choix de ne pas me positionner pour un nouveau mandat, malgré les demandes de certains d'entre vous et le plaisir que j'ai pu éprouver à vous côtoyer.

1) A celles et ceux qui se portent candidats pour le prochain mandat, je me permettrais de dire, le plus humblement possible :

Apporter son soutien ou son aide dans une structure de bénévoles comme le CRO, c'est bien, mais pas suffisant. Il est indispensable que chacun ait à cœur d'apporter au sein de l'équipe dirigeante qui sera élue, sa force de travail, sa disponibilité et son impartialité vis-à-vis de ses fonctions départementales ou autres. C'est un engagement de tout instant où solidarité rime avec équipe.

Comme le rappelait notre Président Fédéral lors de notre CODIR de mai, la politique sportive, administrative de notre FD a changé et va encore évoluer vers la professionnalisation ;

Il faut que vous sachiez que j'aurais souhaité à l'image de notre région, avoir des modalités de fonctionnement différentes de celles dont j'ai dû me contenter en matière administrative, à des postes clés. Je m'explique :

J'aurais aimé travailler avec un cabinet comptable pour diminuer la charge de travail de la Trésorerie et faciliter nos échanges. Je m'étais renseigné à l'époque dans cette démarche, mais survint le COVID avec ses conséquences et ses incertitudes.

J'aurais aimé embaucher un-e salarié-e secrétaire à temps partiel dédié exclusivement au CRO. Attention, je ne remets pas en cause la compétence, la disponibilité d'Emmanuelle, secrétaire administrative du CD82 qui accepta l'évolution de son contrat de travail d'un ¾ temps, en temps complet, ce qui n'était pas forcément son choix.

Qu'il me soit permis de remercier, Franck d'avoir accepté le contrat de MAD de sa salariée ainsi que de ses locaux pour siège du CRO.

Ces projets de fonctionnement n'ont pu voir le jour. Pourquoi ? Deux raisons :

- La 1^{ère}, sûrement, par ma faute, par excès de confiance ... ou de naïveté.
J'ai préféré cacher et assumer les carences à certains postes, me créant une surcharge de travail dont je me serais passée et qui m'a menée à un ras le bol.
Fort heureusement, en matière de trésorerie et de compétitions, j'ai pu compter sur le travail, la compétence et la disponibilité d'Annie et de Francis.
- La seconde raison, ne va pas faire plaisir à tout le monde, le sacrifice de la gestion administrative sur l'autel du sportif.

S'il m'est permis de donner un conseil à celles et ceux qui repartent pour le mandat de 2024/2028, ceux-là même qui évoquaient dans les couloirs des réunions en 2022/2024, que les aides sportives aux CRC étaient trop conséquentes, je leur fait confiance pour travailler sur le sujet et voir ce qui sera possible de faire ou pas faire pour laisser une marge de manœuvre à la gestion administrative du Comité Régional Occitanie.

En conclusion, je tiens à vous dire que j'ai pris plaisir à faire ce que j'ai fait durant toutes ces années passées au service de la pétanque et du JP, en qualité de membres, trésorière-adjointe puis secrétaire générale du CD31 pendant 20 ans, 18 ans en qualité de secrétaire générale de la Ligue Midi-Pyrénées puis ces 7 dernières années au service de notre Région Occitanie.

Je garderais le souvenir de très belles rencontres humaines tant au niveau des bénévoles que des dirigeants gommant résolument tous les mots, toutes les attaques, les non-dits ou non-faits qui pourraient gêner le reste de mes jours ou de mes nuits !

Un autre point que je suis heureuse d'avoir pu développer au cours de mes fonctions, ce sont mes connaissances géographiques et culturels de vos départements, tous riches d'un passé différent sans pour autant, je l'avoue, avoir amélioré mon sens de l'orientation !

Je reste à votre disposition, selon vos demandes et vos besoins pour réussir cette transition.

3) *Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 18 mai 2024 à Marvejols*

Compte rendu n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

4) *Compte-rendu de la Commission des Jeunes (Alain JUILLA)*

- Depuis le départ de Margot Blanchard, 4 responsables de zones ont été mis en place pour gérer l'ETR : Serge MARTINEZ (zone Ouest), Patrick BORIES (Zone Nord), Alain JUILLA (zone Sud), Patrice REYNAUD (zone Est).

- **Championnat triplete jeunes à Revel** a connu une belle réussite.
 - Des terrains superbes avec une équipe de bénévoles dévoués dont deux jeunes.

Petit bémol pour le podium réservé au championnat jeunes un peu trop exigü et difficile d'accès ; un manque de barrières remplacé par de la rubalise ce qui a généré de la gêne sur les terrains.

 - La restauration était de très bonne qualité.
 - Problème de départage entre les 7ème, 8ème et 9ème à égalité parfaite (après réunion du jury, le tir de départage n'a pas eu lieu).
- **Championnat de tir de précision junior et doublette jeune** à Albi géré par les membres de la commission de jeunes et l'appui des clubs d'Albi Parc, Cantepau et Puységouzon.
 - Très belle compétition avec une logistique technique assurée sur des terrains relativement lisses. La restauration était également très correcte.
- **Championnat de France à Pontarlier** avec 2 titres remportés au tir de précision junior féminin pour Justine MARTINEZ-MLLIEZ (CD66) et en triplete junior avec Sevan RENARD, Soizic FAJARDO, David CHARPENTIER (CD32) qui ont battu les tenants du titre en 1/2 finale au terme d'une rencontre de très haut niveau. Cette épreuve s'est jouée sur un très beau site vaste avec un grand parking, une superbe salle et une restauration impeccable.
- **Phases de groupe des CRCJ**
 - 2 Comités n'ayant pas organisé les championnats départementaux a obligé les responsables à faire 3 plateaux au lieu de 4. De ce fait, les meilleurs 2èmes de chaque catégorie ont été qualifiés.

- Il est à déplorer l'absence d'une équipe a perturbé la bonne marche de la compétition.

Question : vu le déplacement de dernière minute du site de Palavas (34) à Lézignan (11) suite à un arrêté préfectoral pour raison météorologique, à qui incombe la prise en charge de l'arbitre ?

Réponse : l'organisation de ces phases de groupe étant confiée à un Club, il appartient à ce dernier de prendre en charge l'arbitre désigné, après concertation avec son CD, si besoin. Sur les phases finales, le CRO désigne le Délégué et l'Arbitre principal et les prend en charge et le CD recevant la compétition prend en charge les autres arbitres qu'il aura désigné.

La commission jeunes devra retravailler le règlement et le cahier des charges des CRC Jeunes et comme pour les championnats régionaux, voir s'il ne serait pas possible d'établir un calendrier tournant d'organisation sur plusieurs années, par comités départementaux.

- **Sélections**
 - Il est regrettable que des CD ne fassent pas de sélection départementale et envoient aux sélections régionales, des jeunes n'ayant ni le niveau ni un comportement inadapté.
 - Des chartes de bonne tenue sont signées par les jeunes et leurs parents qui participent aux sélections et qui les obligeaient. Des incidents de mauvais comportements sont venus entachés ce week-end entraînant des sanctions à l'égard des jeunes mis en cause.

Alain JULLIA invite les futur-e-s membres du CRO à assister aux sélections régionales. Les sélections départementales 2025 devront être effectuées avant la fin du mois de juin 2025.

PAUSE à 10h35



5) *Concours régionaux*

a) *Bilan des concours régionaux 2024 (Annexe I)*

A ce jour, nous avons reçu 29 comptes-rendus sur les 46 concours portés au calendrier 2024. Ces régionaux sont toujours, très bien notés.

Dans l'ensemble, la lecture des comptes-rendus relève une bonne organisation, la participation allant de 200 à 300 équipes pour la majorité, à moins de 100 sur les autres.

A regretter, deux altercations sur les terrains de jeu qui ont fait l'objet d'un rapport. L'engagement de poursuites a été signé et la commission de discipline régionale saisie.

Annulation d'un régional de MILLAU (CD12) suite interdit du Préfet pour alerte météo.

A noter, également, un malaise et un accident signalés au cours de ces concours.

Sur deux concours régionaux du CD30, la répartition financière est incorrecte.

b) *Concours régionaux 2025*

o **Point des demandes**

- Date butoir de réception, le 28 septembre 2024.
- Point des dossiers reçus à ce jour : 2 pour le CD09 ; 11 pour CD12 ; 1 pour CD30 ; 12 pour CD31 + 1 TJ ; 1 pour CD32 ; 1 pour CD46 ; 1 pour CD48 et 2 pour CD65.
- Certains dossiers reçus, sont incomplets : non signés des présidents de CD, absence de règlement.

o **Nouveau règlement des concours régionaux pour 2025**

- Les concours régionaux pétanque devront être joués sur 2 jours maximum
- Les concours régionaux Jeu Provençal ne pourront excéder 3 journées
- La tenue du haut et du bas homogène dès la 1^{ère} partie sera demandée
- La cotisation d'inscription sera portée à 70 € pour 2025. En Occitanie, les dossiers d'inscriptions arrivant à leur date butoir, le montant des inscriptions, il n'y aura pas de rattrapage, et la cotisation restera de 50€.
- Rappel de la ventilation des dotations pour 2025

Triplettes Seniors	2 250 € à 3500 €
Doublettes Seniors	1 500 € à 2500 €
Triplettes Féminines/Mixte/Vétérans	1 050 € à 2000 €
Doublettes Féminines/Mixte/Vétérans	750 € à 1500 €
Tête à Tête Seniors	750 € à 1000 €
Tête à Tête Féminines	750 € à 1000 €
Triplettes Jeunes Dotation en lots	350 à 500 € par Catégories
Doublette Jeunes Dotation en lots	200 à 400 € par Catégories
Individuel Jeunes Dotation en lots	100 à 200 € Par Catégories

6) *Concours nationaux*

Toujours trop peu de candidats au niveau de la Région pour occuper la fonction de délégués sur ces compétitions. A regretter beaucoup de défections de délégués qui s'étaient portés candidats. Bien souvent, les délégués nommés par la FD sont, eux aussi, indisponibles.

Du fait de carences au niveau FD et Région, il est fait appel à un membre du CD organisateur bien souvent, le Président dudit CD (Mende, Bagnols etc.).

Les comptes-rendus doivent être envoyés à la FD mais également à la Région.

7) *Bilan des Championnats régionaux 2024 (Annexe I)*

Dans l'ensemble, ces championnats ont bien été organisés

Le **CD34** a participé à 8 finales avec 2 titres et 6 places de finalistes
6 finales ont été jouées par le **CD31** et le **CD30** (4 titres et 2 places de finalistes) et par le **CD66** (2 titres et 4 places de finalistes)
Le **CD32** a participé à 5 finales (3 titres et 2 places de finalistes).

8) *Bilan des Championnats de France 2024 (Annexe III)*

Bilan très positif avec **5 titres de Champions de France**

- 4 équipes ont échoué en finale
- 6 équipes ont atteint les 1/2 finales
- 13 équipes ont échoué en 1/4 de finale

Se sont aussi distingués :

- Le **CD32** a remporté 3 titres et obtenu une place de finaliste
- Le **CD 09** a remporté 1 titre, a joué une 1/2 finale et un 1/4 de finale
- Le **CD 66** a remporté 1 titre et a atteint un 1/4 de finale
- Le **CD 46** et le **CD 82** ont joué une finale, atteint une 1/2 finale et un 1/4 de finale
- Le **CD48** a atteint une finale
- Le **CD30**, avec une 1/2 finale et deux 1/4 de finales
- Le **CD11** et le **CD34** avec une 1/2 finale et un quart de finale
- Le **CD31** a atteint 3 fois les 1/4 de finales
- Le **CD12** et le **CD 65** ont chacun joué un 1/4 de finale

9) *Présentation du calendrier 2025 (compétitions et championnats)*

- **Calendrier des Championnats Régionaux 2025**

- Triplette Provençal, les 24 et 25 mai (CD46)
 - Doublette Provençal, les 14 et 15 juin (CD12)

 - Triplette senior féminin et masculin, le jeudi 29 mai (CD31)
 - Triplette vétérans, le vendredi 30 mai (CD31)
 - Doublette mixte, le samedi 31 mai (CD31)
 - Triplette mixte, le dimanche 1er juin (CD31)
 - Doublette féminin et individuel masculin, le samedi 7 juin (CD11)
 - Individuel féminin et doublette masculin, le dimanche 8 juin (CD11)
 - Triplette promotion, le lundi 9 juin (CD11)
 - Tir de précision senior féminin et masculin, le 15 juin (CD12).
- Le CD82 et le CD65 n'organiseront pas cette épreuve ; le CD11 est indécis.

- **Calendrier des jeunes**

- Triplette jeunes (besoin de 48 terrains) : à l'unanimité moins un des présents, ce championnat aura lieu **sur une journée**, le dimanche 8 juin (CD11).
- La date du championnat doublette jeunes reste à définir, pas forcément en juin, peut-être en septembre et peut-être sur une seule journée, aussi ?
Il serait bien de mettre en place un calendrier tournant entre CD pour l'organisation de cette épreuve, comme il existe déjà, pour les autres Championnats régionaux.
- En ce qui concerne le tir de précision jeunes, nous sommes en attente d'une proposition de date de l'ETR, pourquoi pas en même temps que le TDP seniors ?
- La date butoir des sélections jeunes est fixée à fin juin.

- **Calendrier des Championnats Régionaux de Clubs (CRC) 2025**

Principes généraux : en ce qui concerne les compétitions Vétérans et Jeu Provençal, il a été acté d'organiser ces journées **sur des semaines fixes**. Les clubs devront tenir compte de ces dates pour organiser leurs concours. Les CRC féminin et open sont calquées sur les journées du CNC.

❖ Calendrier CRC Vétérans

- 1ère journée CRCV 2 matchs, jeudi 12 juin (semaine 24)
- 2ème journée CRCV 2 matchs, mardi 24 juin (semaine 26)
- 3ème journée CRCV 1 match, jeudi 11 septembre (semaine 37)
- 4ème journée CRCV 2 matchs, mardi 23 septembre (semaine 39)
- Phase finale CRCV, 1^{er} et 2 octobre (semaine 40)

❖ Calendrier CRC Jeu Provençal

- 1ère journée CDCJP 2 matchs, dimanche 29 juin (semaine 26)
- 2ème journée CDCJP 2 matchs, samedi 12 juillet (semaine 28)
- 3ème journée CDCJP 3 matchs, samedi 30 et dimanche 31 août (semaine 35)
- Phase finale CRCJP, 20 et 21 septembre (semaine 38)

❖ Calendrier CRC Féminin & Open

- 1ère journée CRCF et CRC open 3 matchs, 4 et 5 octobre
- 2ème journée CRCF et CRC open 2 matchs, le 19 octobre
- 3ème journée CRCF et CRC open 2 matchs, le 2 novembre
- Phase finale CRCF et CRC open, les 22 et 23 novembre

❖ Calendrier CRC Jeunes

- Zones CRC jeunes, les 20 et 21 septembre
- Finales CRC jeunes, le samedi 4 octobre

10) Point sur les CRC passés et à venir

• *Championnat des Clubs Jeu Provençal*

Nous avons eu vent par « radio trottoir » qu'il y aurait eu des arrangements lors de la dernière journée mais aucun rapport officiel ne nous est parvenu. Les délégués mandatés par les CDs sont sensés rendre compte du déroulement des matchs.

A noter le forfait sur la dernière journée, du club d'Endoufielle (CD32)

La journée finale s'est déroulée à Samatan les 21 et 22 septembre. Petit souci de terrains...

Champion : Moulin à Vent (CD66) qualifié pour les finales CNCJP

Finaliste : Uchaud (CD30) qualifié pour les finales CNCJP

Vainqueur de la petite finale : Lattes (CD34) qualifié pour les finales CNCJP face à Castanet (CD31).

• *Championnat des clubs Vétérans*

La phase de groupe est terminée. A regretter, le forfait général de Codognan (CD30).

1ère année avec 5 groupes : les premiers et les 3 meilleurs seconds ont été qualifiés pour la phase finale. Aucune remarque particulière concernant ce classement.

Réflexion : pourquoi ne pas qualifier, dans l'avenir, les 2 premiers de chaque groupe (et faire jouer un cadrage le matin de la 1ère journée entre le 10ème et le 7ème, le 9ème et le 8ème soit deux équipes de plus en finale.

• *Championnat des clubs féminin et open*

Problème de la diffusion des listes de joueurs par équipes par certains CD. RAPPEL : les listes doivent être tenues scrupuleusement et mises à jour par chaque référent de comité.

Gilles ENJALBERT qui s'était positionné pour être Délégué à la finale du CRC F à Nîmes les 7 et 8 décembre ne pourra se libérer professionnellement, il faut trouver un remplaçant. Personne ne se propose ...

PAUSE DEJEUNER



REPRISE DU CODIR à 14H30

11) Intervention de Patrick Durand, Président de la commission de discipline

Dossiers traités depuis le Congrès Régional à St Chély d'Apcher en janvier 2024.

- Dossier traité le 23 mai pour des faits ayant eu lieu le 19 mars sur un championnat départemental jeunes à Montauban pour non-respect du délégué officiel avec insultes, suivis à l'extérieur du boudrome, de coups et blessures (ces derniers faits ayant eu lieu hors des terrains de jeu n'ont pas été retenus).

Cette personne a fait appel devant la commission de discipline fédérale maintenu les sanctions préalablement données soit 1 an de suspension ferme, 1 an avec sursis et 500 € d'amende.

- Dossier traité le 19 août mettant en cause un joueur du CD34 pour insultes à l'encontre du délégué officiel lors du Championnat Régional triplète promotion à Revel. Les faits ont été partiellement reconnus par son auteur. Sanction prononcée de 3 années de suspension ferme + 3 ans avec sursis et 500 € d'amende.
- Dossier traité le 19 août mettant en cause un joueur du CD82 pour insultes et menaces envers un arbitre régional dans le carré d'honneur du concours régional à Golfech. Sanction prononcée, 4 ans ferme de suspension + 2 ans avec sursis et 500 € d'amende. Le prévenu a fait appel auprès de la commission de discipline Fédérale.
- Dossier en cours d'instruction pour coups et blessures sur le concours Régional de Limoux.
- Demande de délocalisation de la région PACA d'une affaire disciplinaire concernant une interprétation des textes sur une rencontre de Coupe de France, en cours d'instruction.
- Nous avons reçu deux appels de sanctions disciplinaires départementales, un concernait un arbitre du CD81 et l'autre, un joueur du CD31, ces deux dossiers ont été jugés non recevables (dossier incomplet).
- Appel d'un joueur du CD81 (par la voie de son avocat), sanctionné par son CD qui a refusé le titre et la qualification au championnat de France aux deux finalistes au motif que la finale du Championnat Départemental individuel ne s'est pas jouée jusqu'à son terme. L'appel auprès du CRO n'était donc pas recevable, aucun joueur n'a représenté le CD81 au CDF TT Masculin.

11) Point des licences (Voir Annexe IV)

12) Point sur la trésorerie au 26/09/24 par Audrey HEINIGER

Comptes & Contrats	
Situation au jeudi 26 septembre 2024	
Comptes courants	
C/C Eurocompte Asso Tranquillité > COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LA - 02341 000202100 01	+44 392,24 EUR
Épargne	
Livrets et comptes d'épargne	
LIVRET BLEU ASSOCIATION > COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LA - 02341 000202100 06	+78 490,39 EUR
LIVRET OBNL TRIPLEX > COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LA - 02341 000202100 07	+131 592,34 EUR
TONIC OBNL > COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LA FED - 02341 000202100 10	+10 000,00 EUR
TONIC OBNL > COMITE REGIONAL OCCITANIE DE LA FED - 02341 000202100 12	+10 000,00 EUR
Épargne financière	
Valorisation totale de vos portefeuilles titres > 1	+32 088,00 EUR
Assurances	
Vos contrats et nos offres >	
Autres contrats liés	

Complément d'informations par Annie PESQUIDOUX

- Dépenses à ce jour : 148 088€ pour un prévisionnel de 388 647€. En grosses dépenses, il reste les Championnats de Clubs. A la clôture des comptes au 15 novembre, seuls les CRC JP (au-dessus du budget prévisionnel d'environ 3000€ pour cause de manque de structure pour recevoir ce qui alourdit les postes, déplacement, hébergement), Vétérans et Jeunes seront pris en compte pour 2024, les dépenses CRC Féminins et Open seront sur l'exercice 2025.
Il serait bon que chaque CD dispose d'un lieu de réception pour, au moins, le CRC JP.
- Produits à ce jour : 377 278€ pour un prévisionnel de 388 647€ en anticipant le solde des redevances sur les licences.
- L'appel du solde des redevances licences est fixé au 30 octobre 2024.

12) Intervention de Jean-Jacques Vidal, responsable de l'arbitrage

1. Problème d'interprétation des règlements et de communications entre les différentes strates, CD, ETR et arbitres.
2. Beaucoup de travail reste à faire sur le terrain. Quand il y a un incident lors d'une compétition, les rapports arrivent tard ou pas du tout.
3. Concernant les formations, leurs dates et formalités doivent être respectées sous peine d'invalidation.

13) Préparation du Congrès Régional Occitanie

Date et lieu

Il se tiendra les 14 & 15 décembre 2024 à l'hôtel Ibis Rouge à Montauban (ici même).

Composition de la Commission de surveillance des opérations électorales

- Denis STIBACK (CD31)
- Paul FILBET (CD65)
- M. Jean-Pierre BOULET (CD11)

Vérificateurs aux comptes

- Jean-Louis COSTES (CD12)
- Yves VITOU (CD34)
- Jean-Paul BURI (CD46)

Les membres de la commission électorale ainsi que les vérificateurs aux comptes seront convoqués pour le mardi 19 novembre 2024 à 9h30 à MONTAUBAN.

✓ **Rétroplanning de la préparation du Congrès Régional**

Appel candidatures, au moins 2 mois avant l'AG => D 29 septembre 2024
Clôture & réception des listes + PJ => Je 14 novembre 2024 minuit
Fin de la publicité électorale => Je 12 décembre 2024
Publication liste-s, au- 15 jours avant les élections => Me 27 novembre 2024
Convocat° CODIR & AG, 15 jrs francs avant AG => Me 27 novembre 2024

Lors de vos Congrès Départementaux devront être élu-e-s, les 2 membres qui siègeront à l'AG Régionale. L'idéal serait de respecter la parité. Ce sont ces membres qui composeront l'Assemblée Générale au Comité Régional et qui voteront la liste du Comité Directeur Régional.

14) Questions diverses

- Marie-Madeleine CLAMENS souhaite assister au Congrès National à Belfort et demande à l'Assemblée si le CRO la prend en charge ou si elle y va sur ses deniers personnels ?

Réponse : à l'unanimité, les élu-e-s acceptent que le CRO prenne en charge sa présence au Congrès National.

Marie-Madeleine remercie l'Assemblée.

- Question : pour le championnat de France jeunes, comment va se dérouler les réservations hôtelières ?

Réponse : Chaque CD réservera pour 2 équipes + 1 délégué.

- Question : pour les autres Championnats de France, comment vont se faire ces réservations ?

Réponse : Jean-Marie CHEVASSU et Marie-Luce LACASSIE se proposent pour gérer ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, réunion prend fin à 16h30

Le Secrétaire,
Christian GRAMOND



La Présidente,
Marie-Madeleine CLAMENS



F.F.F.T.P.
Comité Régional Occitanie
Siège Adm. Boulevard du Marché Gare
Bld Chantilly - 32001 MONTAUBAN
Mail : cr.occitane@peltanque.fr